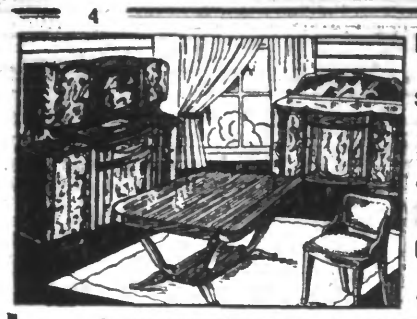

DIRECTEMENT DE L'USINE sans intermédiaire

Superbe SALLE A MANGER Chêne du Mengrie, varni tampon 1er choix.

TOUTE COMPLÈTE 2.250 fr.

LERUSTE

61 Rue St-Jacques prolongée 61

(Ne pas confondre)

USINES : 83-85, rue d'Anvers, Tourcoing. — (Tél. 16 49).

Demande bons VOYAGEURS pour régions Est et Somme

3512

LILLE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Une importante affaire de vente de plantes médicinales

Le Tribunal Correctionnel de Lille a eu à connaître hier d'une importante affaire de vente de plantes médicinales qui intéressait des directeurs, gérants et administrateurs de Sociétés de notre région.

On reproche à ces prévenus et Sociétés d'avoir vendu ou fait vendre dans leurs magasins respectifs des plantes médicinales sous forme de paquets de tilleul, de menthe, de verveine, de camomille et de thé d'oranger, dont prévu par la loi du 21 Germinal an XI et par l'article 2 de la loi du 4 septembre 1936.

Les prévenus, pour leur défense, opposaient qu'il s'agirait en l'espèce de la vente de plantes à infusion de consommation courante et qui ne seraient ni débitées au poids médicinal, ni présentées comme ayant des propriétés curatives ou préventives.

Ces moyens de défense ont été évidemment rejetés par les parties civiles : le Syndicat Régional des Herboristes du Nord de la France, 87, rue Eugène Jacquet à Lille ; le Syndicat Régional des Pharmaciens et la Fédération Nationale des Herboristes qui réclamaient à chacun des prévenus 5 000 francs de dommages-intérêts et trois insertions dans trois quotidiens du Nord.

Après de longues plaidoiries, le Tribunal a mis cette affaire en délibéré.

Trafic d'étrangers — Marguerite Pian 23 ans, serveuse à *Marcq-en-Barœul*, 161, rue de la Reine Astrid ; Louis Baron, 28 ans, monteur en chauffage ; Fred Mrazeck, domicilié à Bruxelles, étaient poursuivis pour infraction à la police des étrangers.

Baron et Marguerite Pian avaient facilité l'entrée, la circulation et le séjour irrégulier d'étrangers en France ; Mrazeck s'était rendu leur complice.

Marguerite Pian a été condamnée à *1 mois d'emprisonnement* et 100 francs d'amende ; Baron à *6 mois d'emprisonnement* et 100 francs d'amende ; Mrazeck à *1 an d'emprisonnement* et 1.000 fr d'amende.

Mœurs — 2 mois avec sursis à Idir Lamara, 19 ans, colporteur à *Lille*, 23, rue Méhieu, pour outrage public à la pudeur et ivresse, délits commis rue de Tournai le 7 janvier 1939.

Bien d'autrui — 4 mois avec sursis à Georges Turlutte, 29 ans, domestique à *Lille*, 125, rue du faubourg de Roubaix, pour vol de divers objets dans des magasins lillois.

— Emma Vandriessche, 53 ans, ménagère à *Flers*, 29 rue Jeanne d'Arc et Agnès Verzenkeren, 28 ans, même adresse, ont également dérobé de nombreux objets dans des magasins du centre. *Quatre mois* à la première et 2 mois avec sursis à la seconde.

Affaires diverses — *20 jours* d'emprisonnement à Léon Lepercque, 27 ans, décolleteur à *Quesnoy-sur-Deûle* ; *6 jours* à Maurice Debersee, 36 ans, maçon à *Bourghelles*, pour fraude en douane.

— 2 mois avec sursis pour même délit à Louis Delannoy 58 ans, représentant à *Tourcoing*, 38 rue de Mouvaux et à Jacques Lescrenier, 23 ans, électricien à *Wattrelos*, 294, rue Jules Guesde, pour même délit.

— 4 mois avec sursis à Clemanska Katarina, 29 ans, servante à *Lille* 45, rue de la Monnaie, pour avoir volé un bracelet en or, des boucles d'oreilles, des chaussettes et un coupon de tissus au préjudice des époux Buisine.

— *2 mois* pour outrages, rébellion et ivresse à Alexandre Schepers, 44 ans, chiffonnier à *Roubaix*, 38, rue de Mouvaux.

— *2 mois* à Henri Leconte, 38 ans, 186 rue de l'Égalité à *Armentières*, qui s'frappe sa femme dans la nuit du 26 au 27 décembre 1938.

— *2 mois* à Louis Guillard, 21 ans, 80, rue du Moulin Fagot à *Tourcoing* et à Pauline Mullier, 57 ans, soigneuse à *Tourcoing*, 8, rue de Guines, pour vol et recel de coupes de tissus au préjudice des Etablissements Lienard.

En hiver...

rien de plus agréable et de plus réconfortant qu'un

GENIÈVRE

...pur grain naturellement.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

Commencement d'incendie. — A midi, au 32, rue de la Paix, s'est déclaré un incendie.

Mme Saudingenen, préparant une friture, la graisse déborda du récipient et s'enflamma ; elle communiqua le feu à quelques pièces de lingerie séchant au-dessus de la cuisinière.

M. Jules Cayen, sergent des pompiers de la commune, qui passait précisément à ce moment, prévint immédiatement le service d'incendie et, dans l'attente de l'arrivée du lieutenant Halluin et de ses hommes, prit les mesures d'urgence qu'imposait ce début de sinistre.

Grâce à sa présence d'esprit et à la célérité dont firent preuve les sapeurs-pompiers, les dégâts matériels se bornèrent au minimum.

HAUBOURDIN

Exploits de noctambules. — Au cours de la nuit de dimanche à lundi, vers 0 h. 45, le gendarme Pringarbe était alerté par plusieurs jeunes gens, venus lui signaler qu'un vélo appartenant à l'un des leurs, Jean Crépel, 18 ans, demeurant à Billy-Berclau, avait été volé à la porte du Café Monnon, rue Victor-Hugo.

M. Pringarbe les avisa que cette plainte était du ressort du Commissaire de Police, mais ce renseignement n'eut pas l'heur de plaire aux jeunes gens, et, alors que le gendarme s'apprêtait à les recevoir, ceux-ci ouvrirent ses persiennes en les forçant et se mirent à faire un vacarme assourdissant. L'un d'eux s'oublia même jusqu'à proférer injures et menaces au gendarme.

Ce dernier les admonesta sévèrement, et, vu l'heure tardive, remit au matin l'enquête qu'il voulait mener à ce sujet.

Les sieurs Cousin Gustave, 25 ans, 11, rue de la Fraternité ; Pottier Jules, 26 ans, 30 bis, rue Victor-Hugo ; Debandt Gérard, 26 ans, 1, cité Sainte-Eugénie, furent interrogés et reconnurent les faits. Le dernier avoua avoir proféré les injures.

Contraventions ont été dressées aux délinquants : Cousin et Pottier, pour tapage nocturne et injurieux sur la voie publique ; Debandt s'en voit en outre infliger une autre pour outrages et menaces par paroles à agent dans l'exercice de ses fonctions.

Quant au vélo qui occasionna cette équipée, il fut retrouvé le lendemain, à proximité du café, et remis à son propriétaire.

Mort subite. — M. Costenoble Emile, 61 ans, demeurant rue Faidherbe, à Santes, journalier, accomplissait sa besogne aux Usines des Produits du Maïs, mardi, quand, vers 10 h., il s'affaissa tout à coup. Le docteur Vandaele, appelé, ne put que constater le décès dû à une congestion cérébrale.

DUNKERQUE

UN ETRANGER PORTEUR D'UN DOCUMENT CACHETÉ EST ARRÊTÉ A BRAY-DUNES

Le Parquet de Dunkerque l'a fait écrouer

Les gardes mobiles ont appréhendé à Bray-Dunes un étranger du nom de Max Rothstein, âgé de 31 ans, se disant étudiant de nationalité polonaise. Or, il est né à Istamboul (Turquie). Il était porteur d'une serviette contenant divers documents, dont une lettre écrite en allemand contenue dans une enveloppe soigneusement cachetée à la cire. Il déclara qu'il habitait Vienne et qu'il fut obligé de quitter l'Autriche pour des raisons politiques. Il expliqua qu'il était arrivé en Belgique et qu'il suivait les cours de l'Institut supérieur de commerce de l'Etat à Anvers depuis novembre dernier. Il fut avisé par les autorités belges que son séjour ne serait pas toléré au delà du 31 janvier. Il décida alors devenir en France.

Conduit devant le magistrat instructeur par les gendarmes de Rosendaël, il a été écroué. La Sûreté générale examinera les documents dont cet étranger était porteur.

Renfloué l'Ank a rallié Dunkerque

Comme nous le laissions prévoir hier, le petit vapeur anglais « Ank », de la Franco-Britannique, qui s'était échoué non loin de l'estacade de Gravelines, a été renfloué à la marée de mardi soir.

C'est le remorqueur « Risban », de la Société Dunkerquoise de Remorquage et de Sauvetage qui s'en est chargé.

Le navire anglais a flotté vers 20 h. et il a gagné le port de Dunkerque par ses propres moyens.

Il est allé se placer au quai de Suez, où il effectue son déchargement de balles de laine.

UN FOU SE JETTE PAR LA FENÊTRE ET SE TUE

Mercredi à 2 h. 20 du matin, le nommé Raymond Duquesne, vivant seul dans un petit logement au 3e étage de l'immeuble, 1.. rue Caumartin, subitement atteint d'aliénation mentale brisait son mobilier puis, ouvrant la fenêtre se jetait sur la chaussée.

Transporté aussitôt à l'Hôpital il y mourait peu après.

M. Noël, commissaire de police, a ouvert une enquête, et la famille du malheureux a été avisée.

LES DÉVALISEURS DE TRONCS CONTINUENT LEURS EXPLOITS

Après l'église de Zuydcoote, après celle de St-Eloi à Dunkerque, voici que l'église St-Jean-Baptiste, rue de la Panne à Dunkerque a reçu elle aussi la visite d'un voleur.

Un tronc a été fracturé.

CAMBRAI

UN BIDON D'ESSENCE EXPLOSE ET OCCASIONNE UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

LES DÉGATS SONT ESTIMÉS A 5.000 FR.

Mercredi vers 7 h. 30, dans sa cuisine, M. Charles Petit venait de remplir avec un bidon d'essence, d'une contenance de 5 litres, un allumeur électrique mural. Il avait déposé à terre le bidon, à quelques mètres de la cuisinière et il se trouvait derrière une porte ouverte quand une explosion se produisit.

C'était le bidon qui avait éclaté et un commencement d'incendie en résultait. Les divers objets mobiliers de la pièce et de l'arrière-cuisine, le plafond et les peintures murales avaient subi les atteintes du feu.

Ne perdant pas son sang-froid, le négociant cambrésien salait le bidon à essence et le jeta au milieu de la cour, cependant qu'il alertait la police et les pompiers par téléphone.

Ceux-ci arrivèrent sur les lieux, 31, rue Jean-Goude, mais leur intervention fut courte, le sinistre ayant été rapidement maîtrisé.

Les dégâts peuvent être de l'ordre de 5 à 6 000 francs, couverts par une assurance. Très heureusement, M. Petit se trouvait protégé de la déflagration par la porte, mais il fut quelque peu brûlé, légèrement semble-t-il, en lançant le bidon dans la cour.

La police locale a ouvert une enquête.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Au marché. — Beurre, 26 fr. le kilo ; œufs, 0.55 la pièce ; pommes de terre 0.45 le kilo ; fromage 8 à 16 fr. la kilo.

MENIN

Dans une auto en flammes une femme et un enfant sont grièvement brûlés

Nous avons brièvement relaté l'incendie d'une auto qui eut lieu place Joseph Wauters. De l'enquête faite par M. Marcel Coël, commissaire de police adjoint, cet incendie fut plus grave qu'on ne croyait.

M. Clément Herreman, colporteur, né à *Lens* le 27 novembre 1911, revenait de Gand en auto en compagnie de son épouse et de son enfant, y louer pour 7.000 francs de film de cinéma.

Vers 17 h. 30 il rentrait à Menin, place Joseph Wauters, où il habite N° 36, lorsqu'il constata tout à coup que les flèches prenaient feu. Il sauta de son auto en marche et celle-ci roula contre les habitations. Il s'élança vers l'auto qui avait pris feu ; mais sa femme et son enfant étaient déjà gravement brûlés. Après avoir reçu les premiers soins chez eux les deux victimes furent transportées à la clinique St-Georges, 71, rue de Lille.

L'auto, qui n'était pas encore assurée est complètement détruite, ainsi que les films et tout l'argent qui se trouvait dans le véhicule.

Les dégâts sont très élevés.

UN CYCLISTE RENVERSÉ ET BLESSÉ PAR UNE AUTO

Hier, vers 15 h. 25, M. Alfred Desmet, demeurant Cité-Jardin Notre Village, 305, rue de Dadizeele, arrivait en bicyclette de la rue Yvonne Serruys, lorsque dans la rue d'Ypres, à hauteur de l'église St-François, il fut renversé au moment où il quittait la droite pour éviter les rails du tramway, par l'auto de M. Albert Botterman, ingénieur à Gand.

Le cycliste qui était grièvement blessé, reçut les soins du docteur Robert Ravescot. Le vélo fut mis hors d'usage, tandis que l'auto était légèrement endommagée.

M. Marcel Coël, commissaire adjoint de police, a ouvert une enquête.

WEVELGHEM-LEZ-MENIN

Cyclisme. — Lundi 6 février, à 18 h. 30, au Cercle Ouvrier, courses cyclistes sur rouleaux organisés par le Vélo-Club local avec le concours des champions Mercel Kint, Gaston Rebry, Albert Bekaert, etc.

En tombant, un homme se fracture une jambe. — M. Vaghel, demeurant hameau « La Belette » s'est fracturé la jambe droite en tombant dans l'escalier de sa maison.

GHELUWE-LEZ-MENIN

Une maison partiellement détruite par un incendie

Hier, vers 14 h., un incendie s'est déclaré dans la maison de M. Camille Vanhelleboasche, demeurant hameau des « Petits Coqs », section B N° 32.

Le feu avait pris naissance dans la buanderie située entre l'étable et la maison d'habitation. En peu de temps le feu se communiqua à l'étable. Les pompiers furent bientôt sur place. On réussit à sauver une partie des meubles et le bétail.

Les dégâts sont assez élevés.

Tir à l'arc — Résultat du concours : coq : Demettelaere ; poules : Snauwaert et Desplentère ; oiseaux : Vanrobeeys et Dewitte.

COURTRAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Un cambrioleur-spécialiste sévèrement condamné. — Le nommé Derudder Henri, de Wevelghem, arrêté préventivement, doit répondre du chef de multiples cambriolages et vols dans la région. Il cambriola chez MM. Stragier Eugène, Seys André et Bekaert Jules, tous de Wevelghem. Il emporta chez la première une somme de 25 fr ; chez le 2e, 500 fr., et chez la 3e, 250 fr. Tous ces cambriolages furent commis avec escalade et effraction. A Lauwe, il vola une bicyclette au préjudice de M. Libbrecht Georges.

Derudder a été condamné à un emprisonnement de 9 mois. Il a été reconduit en prison.

Encore la cambriole. — Le nommé Alberti Deruyck avait au moyen d'escalade et effraction, cambriolé chez Mme Courcelles, à Heuseron. Il emporte une certaine quantité de charbon. Deruyck a été condamné à 2 mois de prison.

Le cambriole. — La ville de Courtrai continue à être le théâtre de cambriolages de plus en plus audacieux. La police et la gendarmerie exercent des surveillances spéciales mais jusqu'ici le ou les coupables restent inconnus.

Dimanche soir des inconnus ont pénétré dans la propriété de M. Georges Demuynck, en l'absence des habitants, chaussée de Staeeghem 16, par la plateforme. Ils ont fracturé la fenêtre d'une chambre à coucher et dérobé une somme de 2.700 fr. qui se trouvait dans une armoire.

La gendarmerie a ouvert une enquête sévère.

TOURNAI

NOCES D'OR

Les époux Eloi Tranchant, nés à Tournai, le 19 août 18 55 et Catherine Duvivier, née le 17 février 1864, domiciliés rue Sainte-Catherine, 32, se sont mariés en cette ville, le 26 janvier 1889. Ils ont fêté samedi dernier le 50e anniversaire de leur mariage. M. l'Echevin Deron, officier de l'Etat civil, s'est rendu au domicile des époux jubilaires et leur a remis le cadeau d'usage, en même temps qu'il leur adressait les félicitations et les vœux de l'Administration communale.

***

M. le notaire Léon Théry, né à Tournai le 30 décembre 1858 et son épouse Flore Coppez, née à Tournai, le 9 octobre 1863, se sont mariés en cette ville le 30 janvier 1889 et ont fêté lundi le cinquantième anniversaire de leur mariage.

M. Léon Théry a été conseiller communal du 30 juin 1913 au 4 mars 1921 et a assumé un mandat d'Echevin du 1er août 1919 au 4 mars 1921.

L'Administration communale a fait remettre à M. et Mme Théry, à l'occasion de cet heureux événement, une superbe gerbe de fleurs, tandis que M. le Bourgmestre Ason, accompagné de M. le secrétaire communal, s'est rendu en leur domicile pour exprimer aux époux jubilaires les vives félicitations et les vœux de l'Administration. M. et Mme Théry ont été l'objet de la part de leurs amis de nombreuses et chaleureuses marques de sympathie et de sincère estime.

Rappelons que M. Léon Théry, qui était donc au début de la guerre Conseiller communal, a été, en cette qualité, avec d'autres membres du Conseil et du Clergé choisi comme otage par les Allemands, tant que durèrent les opérations du versement par la population tournaisienne de la rançon de deux millions de francs infligée par les Allemands, le 24 août 1914, lors de leur entrée à Tournai.

LES VOLEURS DE BÉCANES NE SE GÊNENT PLUS

Il ne se passe pas de jours où la police ne reçoive une ou deux plaintes d'habitants de cette ville signalant la disparition de leurs bicyclettes momentanément abandonnée — souvent le soir — sur la voie publique.

A plusieurs reprises, la police a attiré l'attention des cyclistes qui, bien imprudemment, abandonnent leurs vélos en des endroits et à des heures vraiment tentants et propices à leur anéantement.

L'autre soir, les voleurs qui, certainement, appartiennent à une bande organisée, ont poussé un peu loin leur cynisme et leur sans-gêne. C'est le vélo d'un garde champêtre, M. Edmond Bauduin, qui a fait l'objet de leurs désirs et qu'ils ont dérobé à la façade d'un immeuble de la rue de Lannoy où le policier s'était rendu pour affaires de service.

DANS LA RÉGION

Le 7 septembre 1938, un mineur de Divion faisait une chute de 66 mètres

Un de ses camarades vient d'être inculpé d'homicide involontaire

Le 7 septembre dernier, au poste de 5 heures du matin, le mineur Vincent Kowalczyk perdait l'équilibre en remontant d'une veine située à 1.066 m., dans une fosse de Divion et allait s'écraser 66 m plus bas. Ceux de ses camarades qui accompagnaient le malheureux déclarèrent qu'il était tombé alors qu'il remontait par l'échelle verticale. Le service des mines enquêta et des doutes s'élevèrent bientôt.

L'affaire fut confiée au juge d'instruction de Béthune, M. Truffier, qui, le 6 janvier, par commission rogatoire, chargea M. Tomasi, commissaire divisionnaire, chef de la 2e brigade de police mobile de Lille, d'éclaircir les circonstances obscures de la mort du mineur. En même temps, une inculpation contre X..., pour homicide involontaire, était lancée.

Le commissaire Coquet et l'inspecteur Perrin se livrèrent à des recherches et établirent que, contrairement aux déclarations des camarades de la victime et contrairement aussi au règlement du service des mines, un certain nombre de mineurs avaient tenté de remonter à la surface dans un wagonnet ne devant être employé que pour le charbon et le matériel. Un autre mineur, M. Emile Portier, avait actionné le treuil. Alors que le wagonnet avait monté de 66 m., M. Kowalczyk perdit l'équilibre et tomba.

M. Portier vient d'être inculpé d'homicide involontaire. Il a été laissé en liberté.

UN CABARETIER DE CAMBRAI QUI AVAIT VOLÉ UNE AUTO EST ARRÊTÉ A LILLE

Dans la nuit du 2 au 3 janvier, M. Michel Fontenel, demeurant à Cambrai, était victime du vol de son automobile. Il déposa une plainte au Parquet et la 2e brigade de police mobile de Lille fut chargé d'enquêter. M. Tomasi, commissaire divisionnaire, et l'inspecteur Plé, viennent de retrouver la voiture dans un garage à Lille et d'y arrêter le voleur, Henri Lodewyck, cabaretier à Cambrai, âgé de 31 ans.

UNE RÉUNION A LILLE DE L'ASSOCIATION FÉDÉRALE DES SOCIÉTÉS DE TIR DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

L'assemblée générale aura lieu à Lille le dimanche 12 février, à 10 h. 30, au siège. Stand des Carabiniers Lillois, rue de la Vieille-Aventure, sous la présidence de M. le professeur Debeyre. Elle sera précédée de la réunion de Commission à 10 heures.

VIOLENT INCENDIE DANS UNE BOULANGERIE A QUIRY-LE-SEC

Au cours de la nuit d'avant-hier, vers une heure du matin, le feu s'est déclaré dans le fournil de la boulangerie de M. André Degouy, à Quiry-le-Sec.

L'incendie se propagea rapidement et bientôt, tout l'immeuble fut la proie des flammes.

Seules l'avant-boutique et une partie de l'écurie purent être protégées.

Les bâtiments incendiés mesurent 25 mètres de long sur 10 de large... Les pompiers de Quiry-le-Sec se sont efforcés de circonscrire les dégâts : ils furent aidés par ceux d'Ailly-sur-Noye, appelés en hâte sur les lieux. Les dégâts sont évalués à environ 250.000 francs.

La gendarmerie d'Ailly-sur-Noye s'est rendue sur les lieux et a procédé à une enquête qui a démontré que la cause de cet accident était purement accidentelle.

M. Degouy a pris toutes mesures utiles pour que sa clientèle soit ravitaillée.

SA FEMME LUI AYANT FAIT UNE OBSERVATION PARCE QU'IL ÉTAIT PRIS DE BOISSON, UN HOMME SE SUICIDE A FLIXECOURT

Dans la soirée d'hier, vers 21 h. 30, M. Marcel Donimois, 22 ans, mécanicien, père d'un enfant de vingt mois, rentrait dans l'immeuble qu'il habite, rue Bernard-d'Ailly, à Flixecourt, avec ses beaux-parents, M. et Mme Coquelle. Il était légèrement pris de boisson, aussi sa femme lui fit-elle remarquer qu'elle n'aimait guère le voir rentrer dans cet état. Mécontent de cette observation, M. Dominois ne répondit pas et quitta la maison.

M. Dominois alla alors frapper à la porte de la maison de ses parents, place de l'Eglise. Sa mère était déjà couchée, mais son père, M. Dominois, secrétaire de la mairie de Flixecourt lui ouvrit la porte. Le jeune homme entra rapidement dans la cuisine, laissant son père refermer la porte sans le couloir. Le jeune homme monta alors sur une chaise et prit sur la cheminée un revolver qu'il savait s'y trouver. M. Dominois père entrait juste à cet instant dans la pièce. Voyant son fils diriger le canon vers sa tête, il se précipita mais ne put empêcher le coup de partir. Marcel Dominois s'écroula tué sur le coup.

Le docteur Leclercq, de Flixecourt, appelé en hâte, ne put que constater le décès.

La gendarmerie a procédé à une enquête.

LE GLISSEMENT DE FALAISE D'EQUIHEN

Nous avons signalé hier le péril immense qui atteint les habitants de la rue Charles-Cazin, à Equihen, par suite du glissement de la falaise. L'éboulement s'est accentué ces dernières heures, à tel point que de gros et pesants blocs de pierre, sur le sable, ont été soulevés et qu'on constate de grosses boursouflures. M. Desclèves, maire d'Outréau, avait alerté la Préfecture et dès hier matin des ingénieurs locaux des Ponts et Chaussées, accompagnés par le premier magistrat de la commune, de M. Rigaux, secrétaire général de la sous-préfecture (représentant M. Morin, sous-préfet, souffrant), sont allés examiner les dégâts et prendre toutes mesures administratives utiles.

D'ores et déjà plusieurs habitants ont déménagé et on envisage de prendre un arrêté interdisant toute circulation sur une longueur d'environ 300 mètres, c'est-à-dire sur les points les plus menacés.

D'après les premiers examens, il semble que la route non empruntée couramment par les gros véhicules ne sera pas interdite.

Aujourd'hui jeudi, vers 10 h., de nouvelles personnalités dont M. Gilleray, inspecteur départemental des Ponts et Chaussées, se rendront sur les lieux.

Il ne semble pas qu'on puisse envisager la construction d'un pavé semblable à celui du Portel. L'ouvrage serait trop coûteux à établir et la structure de la falaise ne lui assumerait qu'une existence problématique.

Ajoutons qu'une délégation du syndicat des marins se rendra probablement ce matin à Equihen pour envisager l'aide à apporter aux familles des petits pêcheurs sinistrés.

ON ARRÊTE A BAVAI L'AUTEUR DE NOMBREUX VOLS COMMIS EN GARE D'HAUTMONT

Du 7 avril au 31 décembre 1938, des vols plus ou moins importants avaient été commis à l'intérieur de la gare d'Hautmont. De la toile, des tissus, des vêtements de la parfumerie disparaissaient ; on retrouvait des colis éventrés. La 2e brigade de police mobile de Lille fut chargée d'enquêter et l'inspecteur Legris se mit au travail.

Le policier lillois vient de découvrir le voleur. Il s'agit d'un Belge nommé Prosper Scheerlinck, ébéniste, sans domicile fixe. Il a été arrêté à Bavai par M. Leyris, aidé de la gendarmerie.

Scheerlinck faisait l'objet d'un arrêté d'expulsion.

SPECTACLES ET CONCERTS

A ROUBAIX

GRAND THÉATRE DE ROUBAIX

SAMEDI 4 FÉVRIER, Soirée à 20 h. 30

LE FAKIR HINDOU YNALEB et sa formidable compagnie PRÉSENTERA

Les hallucinations collectives

L'incendie, l'inondation, la pluie et la neige dans la salle. Apparitions et disparitions mystérieuses. Transformation des hommes en animaux. Ecroulement de la salle sur les spectateurs. Expériences de chirurgie. Transmission des pensées, clairvoyance. Recherche des objets. Les esprits écrivent. Catalepsie, etc. - Prix de 4 fr. à 15 fr. Location comme d'usage. 1206

COLISEE

Matinée 3 h. Soirée 6 h. 30 (Tél. 346.55)

Raimu, Ginette Leclerc dans LA FEMME DU BOULANGER et PERDUS DANS LA JUNGLE av. le célèbre explor. Clyde Beatty. DESSINS ANIMÉS EN COULEURS

DEMAIN : DANIELLE DARRIEUX dans COQUELUCHE DE PARIS et LA VIERGE FOLLE avec Victor Francen

DEUX GRANDS FILMS 1202

Ste-CÉCILE — RELACHE

Samedi : Marlène Dietrich ds « Ango » Grace Moore ds « Le Cœur en Fête ». 1205

CINEMA NOËL

76, Rue Jeuffrey, ROUBAIX. Tél. 343.98

Matinée 3 heures Soirée 5 heures

Pour 3 et 4 francs

LA FEMME DU BOULANGER

PERDUS DANS LA JUNGLE

UN DESSIN 1203

MAISON DES TRAMWAYS A 3 h. et 8 h. PRIX REDUITS

Un grand film en couleurs

TOURA - DRESSE DE LA JUNGLE

Danielle DARRIEUX dans

CLUB DE FEMMES 1207

A LYS-LEZ-LANNOY

CARIOCA — 3 h. - 8 h. 15

L'Etrange Monsieur VICTOR

ERNEST LE REBELLE 1213

A TOURCOING

OLYMPIA - PONT-DES-PIATS

Mat. 3 h. - Prix réduits - Soir. à 8 h.

TINO ROSSI son meilleur film

LES LUMIÈRES DE PARIS

LES DIEUX DU STADE

un film qu'il faut voir. 1222

CINÉ-THÉATRE Av. Gustave Dron Tourcoing T. 3.82

Jeudi 15 h. 15 (Prix : 2,50, 3,50, 4,50)

Clark Gable, Myrna Loy, Sp. Tracy dans un film grandiose PILOTE D'ESSAI

UN JOUR AUX COURSES avec les Marx Brothers 1226

CENTRAL CINÉ 31, rue Nationale Tourcoing. Tél 74

LE QUAI DES BRUMES

ECOLE DES SECRÉTAIRES

DESSINS animés. ACTUALITÉS mond.

Séances à 15 h. et à 20 h. (forts réd.) 1230

RIALTO - 3 h. et 8 h. 15

ERROL FLYNN dans « LA TORNADE »

ERNEST LE REBELLE 1225

A LILLE

AUJOURD'HUI JEUDI

Capitole — 15 h et 20 h. 45 : « Le Cœur ébloui ».

Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Le Capitaine Benoît ».

Comédie. — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 heures 45 : « Belle Etoile ».

Rexy. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. 30 : « Le Ruisseau ».

Omnia. — 15 h. et 20 h. 30 : « Barnabé » et « Sommes-nous défendus ? ».

Eden — Permanent de 14 h. 30 à 23 h. 30 : « Guerre au crime » et « Mon député et sa femme ».

Union. — 15 h. et 20 h. 30 : « Alerte aux Indes » et « Rendez-vous Champs-Elysées ».

Mondial. — 14 h. 45, 20 h. 30 : « Alerte aux Indes » et « Rendez-vous Champs-Elysées ».

Palace-Lilia. — 14 h. 45 et 20 h. 30 : « Le Révolté » et « Passe-Partout ».

Mariveux. — 15 h. et 20 h. 30 : « Bar du Sud » et « A Paris tous les trois ».

Fives-Palace. — 15 h. et 20 h. 30 : « Alerte aux Indes » et « Quand l'alouette chante ».

Variétés Fivoises. — 15 heures et 20 h. 30 : « L'accroche-cœur » et « Le Fauve ».

LA VIE CORPORATIVE

SYNDICAT DES MOYENS DE TRANSPORTS DE ROUBAIX-TOURCOING

On nous communique :

« Tous les adhérents au Syndicat des Moyens de Transports de Roubaix-Tourcoing (transports routiers, charbons, transports ville), sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 5 février à 10 h., salle des Orphéonistes, place de la Gare, à Roubaix.

» Vu le caractère général de cette réunion et la présence de M. Leclaire, secrétaire de la Fédération des Moyens de Transports, tous les ouvriers des diverses branches se rattachant aux moyens de transports, sont invités ».

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — Les Amis de l'Aile Gauche, chez Patroulin, 6, rue du Luxembourg, dimanche 5 février, à 18 h. 30, réunion générale ; inscription des membres.

— Chez Debisschop André, 42, rue de l'Ommelet, dimanche 26 février, concours annuel sur Seclin, 50 fr. de prix d'honneur rayon libre. Dressage préparatoire le samedi 25. Mise en panier de 9 à 11 h. 30.

A WASQUEHAL. — Exposition. — Dimanche 5 février, l'exposition de pigeons voyageurs au café Octaire Burmont, 27, rue de Marcq, à Wasquehal, réservée aux membres de la société Progrès et Liberté. Plus de 1.500 fr. de lots viendront récompenser les exposants.

A RONCQ. — Dimanche 5 février, grande exposition chez M. Botterman Marcel, 100, rue de Lille, Roncq. Exposants MM. Soenjyt Pierre, Vandenbogaerde Théophile, Delbecque Marcellin, Verleyen Yvon, Botterman Théophile, Botterman André, Botterman Alfred, Depaepe Victor, Spelaere Victor, Froment Sylvain, Denève Emile.

Les pigeons seront exposés de 8 h. à 16 heures.

DERNIÈRE HEURE

LA PROMOTION AU MÉRITE AGRICOLE

Officiers

Promotion janvier 39, au titre Métropole, grade officiers :

MM. Bouquet, agriculteur à Morbecque (Nord) ; Brodel, cultivateur, Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais) ; Carpentier, cultivateur, Echelle-St-Aurin (Somme) ; Chevalier, agr. à Pressies (Nord) ; Cottignies, prop. à Bersée (Nord) ; Courouble, prop. à Roubaix ; Debril, agr. à Ghyvelde (Nord) ; Dreue, agr. à Hallu (Somme) ; Picheux, agr. à Selles (Pas-de-Calais) ; Flippe, cult. à Villers-Brulin (Pas-de-Calais) ; Frère, agr. à Bertincourt (P.-de-C.) ; Fosselin, propriétaire à Orchies (Nord) ; Fauilier, cultivateur à Rainneville (Somme) ; Henry, cultivateur à Forest-l'Abbaye (Somme) ; Hurel, prop. à Saint-Laurent-Blangy (P.-de-C.) ; Lefèvre, horticulteur à Mouvaux (Nord) ; Leroy, horticulteur à Douai (Nord) ; Malvoisin, cultivateur, Doignies (Nord) ; Masquelier, pépiniériste à Lys-lez-Lannoy (Nord) ; Massue, ing. du génie rural à Amiens ; Montigny, agriculteur à Arleux (Nord) ; Morel, propriétaire à La Madeleine (Nord) ; Mosin, propriétaire à Gommegnies (Nord) ; Pecquart, cultivateur à Landrethun-lez-Ardres (P.-de-C.) ; Petit, à Verlon (P.-de-C.) ; Salesky, colombophile à Lievin ; Thissé, instituteur honoraire à Mons-en-Barœul (N.) ; Mme Vanderhaeden, née Chabaille, cultivatrice à Belleuse (Somme) ; M. Courtin colombophile à Pont-sur-Sambre (N.).

Chevaliers

Au grade de chevalier : MM. Bajeux, cultivateur à Arleux (Nord) ; Balloy, agriculteur à Marcq-en-Barœul ; Bastien, agriculteur à Lille ; Bataille, cultivateur à Poix-du-Nord ; Becquelin, cultivateur à Wailly-Beaucamp (Pas-de-Calais) ; Benoit, agriculteur, Morcourt (Somme) ; De Bersagues, cultivateur à Boulogne-sur-Mer ; Beaumont, éleveur, à Roubaix.

Mme Bossut, née Liagre, fermière à Lys-lez-Lannoy (Nord) ; M. Bracquart, cultivateur à Beaufort-Blavincourt (P.-d-C.) ; Mme Brassart, née Aglave, éleveur à Aire-sur-la-Lys (P.-d-C.) ; MM. Brice, herbager à Pradelles (Nord) ; Brunelle Maréchal, à Bovelles (Somme) ; Busin, cultivateur à Fourmies ; Candaes, cultivateur à Renescure (Nord) ; Canon, propriétaire à Guignan (Nord) ; Carpentier, bourrelier à Cambrin (P.-d-C.) ; Cassel, cultivateur à Etricourt-Manancourt (Somme) ; Cattez, cultivateur à Aire-sur-la-Lys ; Cattoen, éleveur à Petite-Synthe (Nord) ; Caty, agriculteur à Framecourt (P.-d-C.) ; Caudron, agriculteur à Haplincourt (P.-d-C.) ; Caux, cultivateur à Hocquinchen (P.-d-C.) ; Cahrtiaux, herbager à Cartignies (Nord) ; Chopin, cultivateur à Ramenourt-les-St-Pol (P.-d-C.) ; Choquet, horticulteur à Roubaix (Nord) ; Clément, jardinier à Lens ; Coupin, jardinier-chef à Iwuy (Nord) ; Cresson, cultivateur à Wittes (P.-d-C.) ; Dassonville, cultivateur à Domesmont (Somme) ; Daulhuille, propriétaire à Rumigny (Somme) ; Deberdi, propriétaire à Armentières ; Deboffe, cultivateur à Valhuon (P.-d-C.) ; Declémy, cultivateur à Louches (P.-d-C.) ; Decoop, propriétaire à Hazebrouck (Nord) ; Decroix, cultivateur à Morinchem (P.-d-C.) ; Delabre, cultivateur à Rumilly-en-Cambrésis (Nord) ; Delbare, colombophile à Calais ; Delean, étalonnier à Bapaume (P.-d-C.) ; Delpouve, courtier en bestiaux à St-Etienne-au-Mont (P.-d-C.) ; Delval, cultivateur à Bertincourt (P.-d-C.) ; Dembloque, cultivateur à Wavrans (P.-d-C.) ; Denis, agriculteur à Hergnies (Nord) ; Deregnaucourt, cultivateur à Templeuve (Nord) ; Deroussent, horticulteur à Arras ; Deryckère, colombophile à Tourcoing ; Desprey, colombophile à Sains-en-Gohelle (P.-d-C.) ; Dessein, secrétaire de la Société d'horticulture de Mons-en-Barœul ; Dorez, cultivateur à Wancourt (P.-d-C.) ; Dubois, cultivateur à Ligescourt (Somme) ; Dubrylle, cultivateur à Cambrin (P.-d-C.) ; Dufay, cultivateur à Wizernes (P.-d-C.) ; Dumetz cultivateur à Steenbecque (Nord) ; Dune, propriétaire à Pont-Rémy (Somme) ; Duquenne, horticulteur à Hem (Nord) ; Famechon, cultivateur à Douriez (P.